

Maintien des compétences de PSE 1&2

Attestation de formation continue PSE, recyclage annuel obligatoire, Reconnue par le Ministère de l'Intérieur

Objectif

Entretenir et mettre à jour ses compétences et connaissances de secouriste ou équipier.e secouriste.

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme initial PSE ou d'une attestation de formation continue datant minimum de janvier de l'année civile précédant la session de formation (1 jour de formation/année manquée).

Modalités d'évaluation

Participer à toutes les phases de la formation, Evaluation continue des gestes de secours réalisés lors des séquences d'apprentissage et des mises en situation.

Contenu de formation

Modules : Programme de formation continue fixé chaque année par arrêté ministériel, Objectif de la DGSCGC (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion de Crise) : "simplifier, uniformiser et optimiser les compétences des personnels qui réalisent des missions de premiers secours ou d'enseignement des premiers secours dans les divers organismes de formations habilités ou agréés."

Objectifs pédagogiques

Nos valeurs : LE SECOURISME POUR LE PLUS GRAND NOMBRE, UNE PÉDAGOGIE AXÉE SUR LE RESPECT, LA BIENVEILLANCE ET LA NON-DISCRIMINATION

Secourisme pour tous et toutes : Personnes en situation de handicap, Protection de l'enfance, Prévention de la délinquance, Personnes âgées...

->Le secourisme : un lien social plus inclusif

Notre équipe : Des formateurs et formatrices dynamiques et investi.es, Des pédagogies innovantes, Transmission des gestes de secours mais aussi partage des valeurs citoyennes

->Connaissances et vivre-ensemble

Méthodes pédagogiques

Innovation pédagogique : Alternance théorie-pratique, Approches ludiques et interactives, Adaptation du contenu au public (exemples imagés, phases pratiques...)

Matériel : Mannequins et DAE de formation, Maquillage, Matériel de cas concrets, Vidéoprojecteur et ordinateur

Informations diverses

Durée et stagiaires : 7 heures de formation en présentiel, 6 à 12 stagiaires

Tarifs : Accessible au CPF/OPCO (sur demande

Individuel : 75 €/pers,

Autofinancement : gratuit (bénévolat sur 8 DPS sur l'année)